

## [Text]

The Vice-Chairman: Mr. Dinsdale.

Mr. Dinsdale: I announced my intention when I said . . .

The Vice-Chairman: Oh, I am sorry. If we kept on for some 20 or 30 minutes more, could we conclude this morning?

Mr. Nowlan: If no one else comes in the door, I would hope that would be the case.

The Vice-Chairman: Would you gentlemen agree?

Mr. Nowlan: We should be able to. I have only one more basic question left.

The Vice-Chairman: All right. We will go on with Mr. Dinsdale, and then with Mr. Rose.

Mr. Dinsdale: I would just like to continue the line of questioning that I pursued on the first round. The problem in the broadcasting industry is technology, as has been pointed out loud and clear this morning. It is confronted by new regulations with respect to Canadian public policy in broadcasting, which is trying to put an electronic curtain around broadcasting. It seems to me that with the new technology, this is an impossible task, and it is putting the broadcasting industry into an impossible position.

We have been discussing cable, and the impact it is having upon the industry with respect to remaining competitive, in the Canadian content area of activity.

I wonder if Mr. McGregor would like to comment on other technological revolutions that are just around the corner, if not already with us, specifically EVR or the cassette-type of facility, which I understand now is moving forward quite rapidly in Japan, Germany, and those electronically advanced countries, and I suppose in the United States as well.

Is this proving—there is no activity in the regard in Canada as yet, I understand—but how soon will this become another technological breakthrough in Canadian broadcasting, and has the CAB made any preparations to meet the onslaught?

Mr. McGregor: I wonder if I might ask Mr. Martz of CFCF—Montreal to speak briefly on the cassette business. I think he has a little information on this. And then I would like to carry on, and perhaps we could get into a bit of a discussion on this.

## [Interpretation]

Le vice-président: Monsieur Dinsdale.

M. Dinsdale: J'ai fait savoir mon intention en parlant de . . .

Le vice-président: Excusez-moi. Si nous poursuivions pendant 20 ou 30 minutes pourrions-nous finir ce matin?

M. Nowlan: Je l'espère, si personne d'autre ne se présente.

Le vice-président: Etes-vous d'accord messieurs?

M. Nowlan: Nous le pourrions. Je n'ai qu'une seule autre question très simple à poser.

Le vice-président: C'est bien. Nous allons écouter M. Dinsdale et puis M. Rose.

M. Dinsdale: Je voudrais poursuivre dans la ligne d'idée que nous avons abordée au premier tour de questions. Le problème dans l'industrie de la radiodiffusion est celui de la technologie, comme nous l'avons montré très clairement ce matin. Il doit maintenant considérer de nouveaux règlements quant à la politique de la radiodiffusion à l'égard du public canadien, qui tentent de créer une sorte de rideau électronique autour de la radiodiffusion. Il me semble qu'avec la nouvelle technologie, c'est une tâche impossible, et qui place l'industrie de la radiodiffusion dans une situation impossible.

Nous avons parlé du câble et de son effet sur l'industrie par rapport à la concurrence soulevée à l'égard de la teneur en éléments canadiens des programmes.

M. McGregor aimerait-il faire des commentaires concernant d'autres révolutions technologiques qui nous guettent si elles ne sont pas déjà parmi nous entre autres la télévision éducative et les installations à cassettes qui font des progrès remarquables, d'après ce que j'en sais, au Japon, en Allemagne, et ces autres pays avancés au point de vue technologique, et, j'imagine, aux États-Unis également.

Est-ce que cela montre qu'on n'a rien fait à cet égard au Canada; mais combien de temps est-ce que cela prendra avant que cela ne perce dans la radiodiffusion canadienne? L'Association canadienne des radiodifuseurs est-elle prête à affronter cette innovation?

M. McGregor: Est-ce que je peux demander à M. Martz de CFCF Montréal de nous faire des commentaires sur les cassettes, je pense qu'il a certains renseignements là-dessus et ensuite, nous pourrions entamer la discussion sur ce sujet.